

Technicien(ne) ascensoriste (service et modernisation)

RNCP4105 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	MC4 — Mention complémentaire
Code(s) NSF	250
Formacode(s)	22493, 24054
Code(s) ROME	I1301
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités du titulaire demande la mention complémentaire Technicien(ne) ascensoriste consistent à assurer l'entretien périodique, la maintenance corrective, les réparations planifiées et les travaux de modernisation d'un parc d'ascenseurs.

- Toute intervention implique une préparation logistique et technique qui consiste à :
- Collecter et exploiter les informations nécessaires ;
- Vérifier et contrôler les informations sur les moyens d'intervention ;
- Organiser les interventions ;
- Préparer les moyens d'intervention.
- Sur site, les activités du technicien ascensoriste consistent à :
- Dégager une personne bloquée si nécessaire
- Localiser la défaillance ou la panne et formule un diagnostic
- Effectuer les réparations
- Réaliser les opérations d'entretien prévues
- Réaliser les opérations de modernisation et participer à la réception des travaux
- Surveiller, contrôler le bon fonctionnement d'une installation et alerter en cas d'anomalie ou de risque constaté.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP4105BC01 — U1: Analyse d'une situation d'intervention

LISTE DE COMPÉTENCES

- Exploiter les documents
- Organiser les interventions
- Analyser une séquence de fonctionnement
- Formuler des hypothèses sur la défaillance ou la panne de la fonction

- Transmettre par écrit des informations techniques

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP4105BC02 — U2: Interventions de maintenance

LISTE DE COMPÉTENCES

- Vérifier et contrôler les informations sur les moyens d'interventions
- Préparer les moyens d'intervention
- Faire un constat de la situation de défaillance de l'ascenseur
- Effectuer les tests, les mesures et les contrôles permettant de valider les hypothèses émises
- Émettre un diagnostic
- Exécuter les opérations de maintenance ou de modernisation
- Transmettre oralement des informations techniques

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP4105BC03 — U3: Évaluation des activités en milieu professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Collecter les informations
- Sécuriser les interventions
- Surveiller, contrôler le bon fonctionnement d'une installation
- Dégager une personnes bloquée
- Informer, écouter, conseiller le client, représenter l'entreprise

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises de fabrication et de maintenance d'ascenseurs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien rattaché à une agence dépendant d'une entreprise ou d'un groupe. Le technicien travaille en autonomie au sein d'une équipe et reste en liaison permanente avec sa hiérarchie et son équipe.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 200 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 856
Jugés difficiles à recruter	48 %

Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un inspecteur et composé à parts égales : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage

- de professionnels employeurs et salariés correspondant au champ du diplôme.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 254 €
Selon la branche	8 343 € – 9 900 €
Prise en charge	Branches concernées
9 254 €	Valeur par défaut · 210 branches
9 900 €	CPNEFP de la métallurgie
9 518 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 343 €	CPNEFP Sports Loisirs

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
Date de dernière délivrance possible	01/01/2025

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39192

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

- éducol
- Légifrance

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://www.onisep.fr>

<http://eduscol.education.fr/cid47639/la-mention-complementaire-niveau-4.html>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4105/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	6 612 €
Coût moyen par dossier	6 612 €
Durée moyenne	988 h
Période	06/2021
France Travail	73 %
France compétences	27 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.